

Chargy fait évoluer ses tarifs à partir du 1er avril 2026 pour renforcer l'accessibilité et l'attractivité de la recharge publique au Luxembourg

The logo for Chargy, featuring the word "CHARGY" in a white, sans-serif font. The letter "G" is highlighted in a bright yellow-green color. The logo is centered on a dark blue background.

À compter du 1er avril 2026, Chargy a fait évoluer ses tarifs à la baisse, avec des réductions pouvant aller jusqu'à près de 17 % selon les usages. Cette évolution s'inscrit dans une double logique : continuer à proposer une recharge publique accessible, équitable et de proximité sur l'ensemble du territoire, tout en renforçant l'attractivité globale du réseau dans un marché en pleine évolution.

Chargy annonce une évolution à la baisse de ses tarifs à partir du 1er avril 2026. Cette décision traduit une volonté claire : accompagner durablement le développement de la mobilité électrique au Luxembourg avec une infrastructure publique fiable, accessible et globalement attractive. Cette évolution s'explique notamment par la baisse des coûts d'utilisation du réseau électrique intervenue au 1er janvier 2026, ainsi que par les efforts continus menés pour maîtriser les coûts opérationnels au bénéfice des utilisateurs.

Avec son réseau national de bornes, présent sur les aires d'autoroute, parkings, et communes du pays, Chargy joue un rôle central dans l'accompagnement des usages de recharge de véhicules électriques et plug-in hybrides au quotidien. Cette évolution tarifaire s'inscrit dans la continuité de sa mission : proposer une solution de recharge publique de proximité, simple d'usage et utile au plus grand nombre.

Lancé en 2017, le réseau compte aujourd'hui 765 bornes au total, dont 679 bornes AC (Chargy) et 86 bornes DC (SuperChargy), représentant déjà plus de 1 300 points de charge sur l'ensemble du territoire Luxembourgeois. De plus, les propriétaires de bornes privées peuvent intégrer leurs bornes au réseau (service Chargy OK) afin de faire bénéficier à leurs utilisateurs de la même expérience de charge publique et du même tarif Chargy.

Charge@Lux poursuit par ailleurs le développement de l'infrastructure de charge publique. L'objectif est d'atteindre 800 bornes au total, afin de continuer à renforcer la couverture nationale et d'accompagner l'évolution des usages au Luxembourg.

Dans un contexte où les prix de l'énergie restent incertains pour les périodes futures, Chargy maintiendra une approche responsable, lisible et adaptée à l'évolution du marché. Pour les recharges effectuées via un fournisseur de service de charge, le prix final payé par l'utilisateur peut varier selon l'offre commerciale du fournisseur choisi. Les tarifs en vigueur se trouvent sur [Chargecheck.lu](https://chargecheck.lu).

Sur les bornes SuperChargy, charge@lux applique également une baisse à compter du 1er avril 2026. Pour tous les utilisateurs, il est possible de payer directement avec sa carte bancaire à la borne, au tarif de 0,54 EUR/kWh (auparavant : 0,64 EUR/kWh).

« En faisant évoluer ses tarifs à la baisse, Chargy confirme sa volonté de proposer une recharge publique à la fois accessible, fiable, de proximité et attractive. Notre ambition est d'accompagner les usagers sur l'ensemble du territoire, dans les communes comme sur les aires d'autoroute, avec un réseau public qui reste un repère de confiance au quotidien », [Marie-Anne Georgel, gérante charge@lux].

Alimentée en électricité 100 % renouvelable, l'infrastructure de charge publique constitue un pilier central de la stratégie nationale de décarbonation des transports. À travers cette évolution tarifaire et la poursuite du déploiement du réseau, Chargy confirme son rôle d'acteur structurant de la mobilité électrique au Luxembourg.